

La troisième partie a vivement intéressé N. Coulet, qui se reconnaît volontiers comme étant un « intoxiqué du notarial » et se déclare jaloux de n'avoir pas pu confronter pour Aix, comme M. Zerner l'a fait pour les communautés comtadines, cadastres et actes notariés. Il partage cependant l'avis de L. Stouff, compte tenu de l'étroitesse du champ chronologique étudié, et montre qu'il convient de nuancer certaines affirmations concernant la facherie et les baux à mi-fruit. Les contrats ne sont pas aussi désavantageux pour les preneurs que l'auteur semble le penser.

En terminant, N. Coulet dit sa très grande admiration pour le travail accompli. Il suggère la publication immédiate des deux premières parties et la poursuite de l'étude du grand chantier qu'est la troisième partie et qui ouvre des pistes prometteuses.

Au terme d'une soutenance de près de quatre heures qui fut, grâce à la qualité des échanges entre la candidate et son jury et malgré la technicité du sujet, passionnante de bout en bout, et après une brève délibération, Monique Zerner est proclamée, à l'unanimité, docteur ès Lettres et Sciences Humaines, avec la mention Très Honorable.

Daniel LE BLEVEC

NOTE SUR LES PATRONYMES TROPEZIENS DU XV^e SIECLE

Ces courtes recherches ont été effectuées en 1987 au cours d'un Projet d'Action Educative consacré aux « relations entre le Var et l'Italie ».

Sous le Roi René d'Anjou, dans la seconde moitié du XV^e siècle, on alla fréquemment dans la proche Italie inciter des familles à venir s'installer dans la Provence orientale dans un but de repeuplement et de redémarrage des activités après des épidémies ou des guerres.

Dans le cas de Saint-Tropez, les archives ont conservé les patronymes de 21 « chefs de famille » concernés par l'acte d'habitation du 14 février 1470.

La facilité d'accès à l'annuaire téléphonique par Minitel nous a donné l'idée de vérifier si ces patronymes existaient encore actuellement dans le Golfe de Saint-Tropez, le reste du Var, ou les trois départements littoraux du Sud-Est français qui concentrent les descendants les plus nombreux de l'ancienne immigration italienne. A une époque où 85 % des ménages possèdent le téléphone et où moins de 15 % d'entre eux sont sur la « liste rouge », cette méthode d'enquête possède des garanties de représentativité.

Sur les noms des familles installées en 1470, il y avait un certain nombre de non Italiens, probablement de la région provençale :

- Nauque : n'existe plus dans les trois départements littoraux ;
- Liasse : deux seuls représentants dans les Bouches-du-Rhône ;
- Augery : un seul représentant dans les Alpes-Maritimes,
- Roubie : trois représentants dans les Bouches-du-Rhône ;

Lambert, Martin, Coste, sont des anthroponymes très courants dans toute la France.

Sur les 14 patronymes italiens, quatre ont disparu de nos trois départements : Thomassi, Riquelmi, Garezzio, Trenqueria.

Pour les autres, voici leur répartition géographique fin 1987.

Patronymes	Golfe de Tropez	Var Est	Agglom. Toulon-Hyères	Reste Var	B. du Rh.	Alpes Maritimes
Bertolo	1				3	10
Barberi	0	2	3	1	7	8
Brignone	1	1	27	6	31	38
(Cossa)	1				2	14
Calvi	3		4	9	20	36
Léonis	0		6		5	2
(Massa)	6	23	16	13	+ de 50	+ de 50
Mosso	0				4	5
Millo	2	1	5	6	31	+ de 50
(Milo)	1	0	0	0	0	2
Raimundi	0	0	0	0	0	0
(Raimondi)	0	2	2	1	19	42
(Paulus)	0	1	4	3	6	14

(Costa) patronyme très courant.

Ces résultats appellent quelques commentaires et esquisses d'explications.

La disparition, cinq siècles après, de plusieurs anthroponymes peut provenir, soit de retours définitif au pays (Ligurie) avant d'avoir eu le temps de faire souche (ce qui paraît assez peu probable), soit d'arrêt de descendance : personnes restant célibataires ou mariées sans enfants, ou à descendance féminine (qui fait disparaître le nom) ; soit par modification au cours des siècles de l'orthographe du nom. Pour quiconque a un peu pratiqué de généalogie, ce dernier phénomène est très fréquent : on peut par exemple ici supposer une transformation de Thomassi en Thomasi (nom présent actuellement) ou Thomas. Etant donné que la ville de Saint-Tropez n'a pas connu à partir de 1470 de catastrophe entraînant la désertification totale, on ne peut faire appel à un événement historique précis pour expliquer la disparition de certains noms.

Il est possible par contre d'envisager des émigrations peut-être précoces vers d'autres régions ou départements français actuels, raison fort probable étant donné la fonction portuaire de Saint-Tropez et ses anciennes liaisons avec Marseille, Antibes, Nice, ainsi que l'atonie économique locale du XIX^e siècle. L'absence de ces anthroponymes du Var et leur présence dans les Bouches-du-Rhône ou les Alpes-Maritimes (Nauques, Liasse, Augery, Roubie, Mosso) peut constituer une piste sans que l'on puisse exclure une « immigration » directe dans ces nouveaux lieux d'habitation. Seule une vérification directe auprès des familles concernées ou d'archives démographiques apporterait la réponse.

Sur les 25 patronymes de notre enquête, onze seulement sont présents dans un rayon de 20 km autour de Saint-Tropez.

— Les patronymes entre parenthèse sont issus d'ambiguïté de lecture des noms d'origine : nous avons cependant gardé quelques noms d'orthographe voisine. Mention particulière doit être ajoutée pour Paulus qui est un prénom en 1470 mais qui existe actuellement en tant que nom de famille.

— La diffusion dans l'ensemble du Var est assez forte, surtout vers l'agglomération Toulon-Hyères. Ce phénomène est un fait historique et géographique essentiel au département : la polarisation économique, administrative et démographique autour de Toulon s'est amplifiée aux XIX^e et XX^e siècles. On peut donc supposer qu'un certain nombre de descendants des familles en question a été attiré par cette zone dynamique et pourvoyeuse d'emplois variés.

Répétons cependant que l'on ne peut écarter l'arrivée surtout depuis un siècle d'autres immigrants portant des noms identiques, la présence de prénoms italiens chez plusieurs Massa, Molinari, Raimondi ferait pencher pour cette solution. Nous avons vérifié pour chaque nom représenté de façon importante s'il était largement représenté dans la campagne corse (ce qui expliquerait par une origine principale ou secondaire ou multiple leur présence dans des zones d'importante immigration corse : Marseille, Toulon, Nice) : cela ne semble pas être le cas dans cet échantillon, avec une hésitation pour Raimondi.

— Le tableau ci-dessus fait apparaître un fait connu : l'ancienneté et l'importance de l'immigration italienne dans les Alpes-Maritimes et l'agglomération marseillaise.

Force est de remarquer que ces recherches posent bien autant de questions qu'elles n'en résolvent, et peuvent être source de nouvelles pistes d'enquêtes. Néanmoins, nous pouvons constater que sur une période de cinq siècles, les vicissitudes familiales et historiques, les déplacements géo-économiques d'un groupe humain, facilité par la position portuaire de la cité, ont entraîné des changements importants et un fort brassage de population. Ces conclusions portent certes sur un échantillon restreint mais le long enclavement terrestre du Golfe de Saint-Tropez (jusque fin XIX^e siècle) aurait pu provoquer une permanence humaine plus affirmée.

Jean SARRAMEA

INFORMATIONS

CONGRES DE 1988

Le 36^e Congrès annuel de la Fédération historique de Provence se tiendra à Tarascon les 8 et 9 octobre 1988 avec pour thème d'étude : *Commerce et artisanat en Provence et dans les régions limitrophes*.

Le thème sera envisagé sous l'aspect historique, sans exclure a priori aucune période. Toutes les formes de commerce et d'artisanat pourront être traitées, en excluant seulement le grand commerce maritime, qui n'entre pas dans l'objet du congrès.

Les propositions de communications peuvent être adressées dès à présent au secrétariat de la Fédération (66 B, rue Saint-Sébastien, 13259 Marseille Cedex 6).

CONGRES DE 1989

En 1989, il est prévu de réunir le congrès de la Fédération historique de Provence dans un département alpin, en prenant pour thème d'étude l'évolution historique de la montagne provençale. Les personnes intéressées peuvent prendre contact dès à présent avec le secrétariat de la Fédération.

NAISSANCE D'ARSINOÉ

Arsinoé, code ARSI, est un service télématique consacré aux périodiques de droit et d'histoire.

Pour de nombreux chercheurs, enseignants, étudiants ou simples curieux, la recherche d'articles dans les périodiques est une opération longue et fastidieuse. En effet, lorsque les revues font l'objet d'un dépouillement systématique, ce qui est rare, l'accès à cette documentation est malaisé, ne serait-ce que pour des raisons géographiques.

La télématique offre aujourd'hui une possibilité d'accès immédiat et peu coûteux à ces informations. C'est pourquoi est née Arsinoé, réalisée par Soditel avec la collaboration du Chresi, équipe de recherche associée au C.N.R.S.

Depuis le début du mois de janvier 1988, à l'aide d'un minitel (3616, code ARSI), Arsinoé propose le dépouillement d'une cinquantaine de revues, pour les années 1986 et 1987. Très rapidement, ce dépouillement sera étendu à d'autres années (ce travail est déjà effectué pour Provence Historique) et d'autres périodiques.